



SSR

VISITES ENCADREES

Des visites pourront avoir lieu

Ouverture des portes de 15h à 18h

Sur une durée d'une heure maximum

Deux fois par semaine maximum

Une seule personne est autorisée pour la visite

Le port du masque chirurgical est **OBLIGATOIRE**

pour vous et la personne visitée,

ainsi que le strict respect des gestes barrières :

Lavage des mains à la solution hydro alcoolique et

distance d'au moins 1 mètre entre vous et votre proche

PAS D'EMBRASSADE

Signature du registre et acceptation de la charte du visiteur avant toute visite

Si le temps le permet vous pouvez profiter des jardins et du parc

Avec port du masque OBLIGATOIRE pour vous et la personne visitée

NE VOUS DEPLACEZ PAS au CENTRE HOSPITALIER

SI VOUS AVEZ EU DES SYMPTÔMES DURANT LES DERNIERES 48 H